



NOMBRE DE MEMBRES		
afférents		qui ont pris
au Conseil Municipal	En exercice	part à la
		Délibération
11	11	07

Séance du 28 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 28 février 2023, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : Monsieur ALQUIER Jean-Pierre, Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Eliane PARIS.

Absents : Madame Fabienne LANDES, Madame Hélène BIBAL, Madame Régine RIGAL, Madame VIGUIE-BOU Audrey.

Date de la Convocation : 17/02/2023

Date d'affichage : 17/02/2023

Madame Eliane PARIS a été nommée secrétaire de séance.

Restauration du Monuments aux morts et remise en état du Calvaire dans le cimetière DE_2023_010

Monsieur le Maire présente au conseil municipal :

- un projet de restauration du Monument aux morts consistant en la reprise du socle et des pierres du soubassement
- un projet de remise en état du calvaire qui, en considération de son ancienneté et de sa stabilité précaire, peut constituer un danger pour la sécurité pour les passants.

Le coût prévisionnel des deux opérations se présente comme suit :

Restauration du Monument aux morts :	2030 € H.T
Remise en état du calvaire :	14253 € H.T
Montant total prévisionnel total de l'opération :	16283 € HT

Monsieur le Maire expose le plan de financement prévisionnel de l'opération prenant en compte les différentes subventions susceptibles d'être apportées par l'Etat, l'ONAC et le Conseil Départemental de l'Aveyron.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	
ETAT (DETR): 40%	6513.20€ HT
CONSEIL DEPARTEMENTAL 30%	4884.9€ HT
ONACVG :	1600.00 € HT
Autofinancement: 20%	3284.90 € HT

OUI cet exposé et après en avoir délibéré le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'APPROUVER l'opération ;
- de SOLLICITER les aides de l'Etat, du Conseil départemental de l'Aveyron et de l'ONACVG
- de S'ENGAGER à assurer le financement complémentaire des travaux et à inscrire sur son budget coûts relatifs aux travaux ;
- de DONNER mandat au Maire pour engager la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre et des entreprises en vue de la réalisation des travaux ;
- de DONNER mandat au Maire pour signer le marché de travaux à la suite des opérations de consultation, ainsi que toutes pièces nécessaires à la réalisation de l'opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

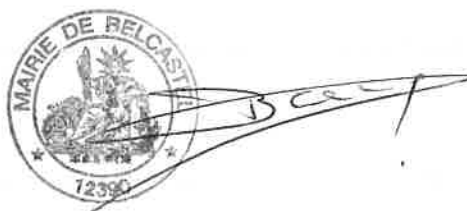
Pour extrait conforme,
A BELCASTEL

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Acte rendu exécutoire par

- dépôt en Préfecture le : 01/03/2023

- publication sur le site internet : 01/03/2023



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Restauration du Monuments aux morts et remise en état du Calvaire
dans le cimetièrè

.....
Date de décision: 28/02/2023

Date de réception de l'accusé 01/03/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : DE_2023_010

Identifiant unique de l'acte : 012-211200241-20230228-DE_2023_010-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : Restauration du Monuments aux morts et remise en état du Calvaire
dans le cimetièrè DE_2023_010.docx (99_DE-012-211200241-
20230228-DE_2023_010-DE-1-1_1.pdf)

